

NORMES TECHNIQUES

AB GROUPE DONT RTL9
MCM / MCM TOP/ MCM POP
MATCH TV
CANAL J / TIJI/ FILLE TV
LA CHAINE METEO
TELE TOULOUSE
TELE LYON METROPOLE
TV7 BORDEAUX
CLERMONT PREMIERE

NORMES TECHNIQUES AB GROUPE

RTL9 Lorraine, AB1, MANGAS, ANIMAUX, LA CHAINE HISTOIRE, MUSIQUE CLASSIQUE, ESCALES, ENCYCLOPEDIA, CHASSE & PÊCHE, ACTION, POLAR, CINE PALACE, RIRE, ROMANCE, XXL, ZIK'.

AB GROUPE (sauf RTL9)

Format :

Le format accepté est obligatoirement des cassettes **BETACAM SP** codage dolby C.

Audio:

Le son monophonique est identique sur la piste 1 et la piste 2. Les signaux sont identiques sur les pistes 1,2,3 et 4. Les niveaux sonores, les pointes du programme doivent être enregistrées à 9 Db plus haut que la référence sans dépasser le 0dBfs.

Vidéo:

Le programme sera précédé d'un signal vidéo « black » de 10 secondes, à ce signal vidéo correspondra un silence sur les pistes audio. La fin du programme doit se terminer par un noir d'environ 30 secondes auquel correspondra un silence sur la piste son.

Le code temporel :

Il sera continu et commencera à 00 :00 :00 :00 sur la piste longitudinale prévue à cet effet.

RTL9

Format :

Les formats acceptés sont des cassettes **BETACAM NUMERIQUE**, toute cassette sera fournie avec une amorce de signaux tests d'une durée de 30 secondes appelée « référence ».

Référence :

Vidéo : barres couleur luminance 100%, chrominance 75 % ;

Audio : Fréquence de 1 kHz* enregistrés à 18 dBfs sur les 4 pistes son.

Programme :

Audio :

Les pointes du programme sont enregistrées à 9dB plus haut que la référence, sans dépasser le 0 dBfs. Pour le son stéréo, le canal gauche sera enregistré sur les pistes 1 et 3, et le canal droit sur les pistes 2 et 4.

Code temporel :

Le temps codé doit être continu et commencer à 00 :00 :00 :00 sur la piste longitudinale prévue à cet effet.

NORMES TECHNIQUES CANAL J- TIJI- FILLE TV

Si campagne similaire sur ces chaînes, une seule bande suffit

Sera refusé, tout matériel dépassant les normes audio avec pour niveau de références :

.en analogique : niveau de référence 1000Hz 9dB sous le niveau maximum 0 VU=+4dBu.

.en numérique : niveau de référence 1000 Hz -18 dBu, qui doit être traité comme du 0 VU=+4dBu.

Dorénavant, les deux pistes ; Audio 1 et Audio 2 devront être enregistrées et en phase l'une par rapport à l'autre.

Les formats acceptés sont impérativement le **BETACAM SP METAL** et le **BETACAM NUMERIQUE**, ces deux formats sont les seuls que nous recevrons.

1. Spécifications techniques des copies P.A.D :

L'enregistrement de signaux numériques doit garantir la compatibilité avec la diffusion en analogique, notamment en ce qui concerne le niveau du signal vision, les durées de suppression et les niveaux et dynamique audio.

2. Normes techniques :

Video :

Il est nécessaire d'utiliser des supports magnétiques neufs aux spécifications des fabricants.

Attention : l'amorce de début du film publicitaire de 3 secondes doit être impérativement en orange 500 mV.

Le code temporel :

Les codes temporels LTC et VITC sont obligatoires et garantis identiques, synchrones, croissants, continus, sans rupture et ne passant pas par 00 : 00 : 00 : 00 sur toute la longueur de l'enregistrement (pour le début avec marge constructeur).

Le time code de début de film sera à **00 :02 :00 :00**

Audio :

Les deux premières pistes CH 1 et CH 2 doivent être enregistrées à des niveaux rigoureusement identiques, avec la même modulation et en phase.

Les deux autres canaux CH 3 et CH 4 peuvent comporter des signaux identiques.

Les niveaux sonores doivent impérativement s'inscrire dans le gabarit transmis et aux normes suivantes :

En analogique : Niveau de référence : 1000 Hz 9 dB
Sous le niveau maximum 0VU = 4 dBu

En numérique : Niveau de référence : 1000 Hz – 18 dBfs
Qui doit être traité comme du 0VU = +4 dBu

3. Organisation de la bande P.A.D :

Voir tableau ci-joint.

Attention : l'amorce de début de programme de 3 secondes doit être du **ORANGE 500 MV**

*Pour l'instant les pistes audio 3 et 4 ne sont pas utilisées pour la diffusion, il est tout de même conseillé de reporter les signaux audio 1 et 2 sur ces pistes.

NORMES TECHNIQUES CANAL J- TIJI-FILLE TV

Si campagne similaire sur ces chaînes. une seule bande suffit

	Section de la bande	Durée	Vidéo	Audio 1		Audio 2		Audio 3	Audio 4	Piste Code
				Mono	Stéréo *	Mono	Stéréo *			
AMORCE	Section de protection	5"	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	00:00:00:00 00:00:05:00
	Section de réglage	1' environ	Mire de barre 100/0/75/0	Signal de référence 1000 Hz continu	Signal de référence 1000 Hz discontinu et en phase avec audio 2	Signal de référence 1000 Hz continu	Signal de référence 1000 Hz continu et en phase avec audio 1	Silence ou identique audio 1	Silence ou identique audio 2	00:00:05:01 00:00:59:24
	Section de noir	30"	Noir codé	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	00:01:00:00 00:01:29:24
	Section d'identification	20"	Clap image Titre, ss titre # d'épisode durée	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	00:01:30:00 00:01:49:24
	Section de repérage	7"	Décompte de 10 à 3	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	00:01:50:00 00:01:56:24
	Amorce de début	3"	ORANGE à 500 MV pour les pubs	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	00:01:57:00 00:01:59:24
PGM	Programme		Image du Programme	Programme Audio mono	Programme Audio stéréo gauche	Programme Audio mono	Programme Audio stéréo droite	Programme Silence ou audio 1	Programme Silence ou audio 2	00:02:00:00
AMORCE	Amorce de fin	30" minimum	noir	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	

NORMES TECHNIQUES DE LA CHAINE METEO

Support :

Les programmes enregistrés seront livrés en **BETA SP** ou **BETA NUMERIQUE** sur bande neuve, une BETA par film et par format.

Organisation de la bande :

- .Vidéo : MIRE + 1000 HZ à 30 secondes
20 secondes de NOIR
10 secondes de décompte
- .Audio : SON MIXE.
- .Time Code : 00:10:00:00 (TC début programme).

NORMES TECHNIQUES MATCH TV MCM/ MCM TOP / MCM POP

Si campagne similaire sur ces chaînes, une seule bande suffit

1. SUPPORT MAGNETIQUE :

Les programmes enregistrés sont livrés en **BETA SP** ou **BETA NUMERIQUE** (bande métal) sur bande neuve, une BETA par film.

2. STANDARD IMAGE :

Le standard de référence est de 625/50.
Le format d'image est de 4/3.
Le transfert doit se faire en composantes analogiques.

3. ORGANISATION DE LA BANDE :

La bande comprend les segments suivant :

NORMES TECHNIQUES MCM/MCM TOP/MCM POP/MATCH TV	Time code début	Time code fin	Durée
Mire de barres (100/0/75/0)+1000Hz à 0 Dbvu	09 58 00 00	09 59 29 24	1' 30"
Identifiant visuel programme*	09 59 30 00	09 59 49 24	20"
Décompte visuel de 10 à 3	09 59 50 00	09 59 56 24	7"
Noir codé et silence de 3 secondes	09 59 57 00	09 59 59 24	3"
Programme	10 00 00 00		
Noir codé et silence de 30 secondes minimum après le programme			

- * .l'identification du prestataire.
- .l'identification du producteur.
- .le titre et le sous-titre du programme.
- .le standard d'enregistrement.
- .l'affectation des pistes audio.
- .la durée des programmes enregistrés sur le support.
- .le format d'image.

4. TIME CODE :

Le time code commence à **09 58 00 00**.

Le time code est croissant, continu et s'incrémente régulièrement jusqu'à la fin de l'enregistrement.

Il ne doit pas présenter de discontinuité, de rupture, ni de saute. La cohérence LTC (time code longitudinal) et le VITC (time code vertical) doit être maintenue tout au long de l'enregistrement.

5. AUDIO :

Le mixage son STEREO doit être enregistré sur les pistes 1 et 2.

La piste 3 est identique à la piste 1, et la piste 4 est identique à la piste 2.

Le niveau de référence du mixage audio est fixé à 0db VU = 124 nWb/m.

La modulation crête maximale du programme ne doit pas excéder 9 db au dessus du niveau d'alignement nominal 0db VU.

Le DOLBY doit être en action lors des différentes étapes de fabrication de la bande.

NORMES TECHNIQUES TELE LYON METROPOLE / TELE TOULOUSE/ TV7 BORDEAUX / CLERMONT PREMIERE

Support :

Les programmes enregistrés seront livrés en **BETA SP** ou **BETA NUMERIQUE** sur bande neuve, une BETA par film.

Organisation de la bande :

.Vidéo : MIRE + 1000 HZ à -1 minutes, NOIR à -30 secondes.

.Audio : AUDIO 1 et AUDIO 2 MIXE.

.Time Code : 00:10:00:00 (ce TC début programme est optionnel).

Le time code commence à 09 : 59 : 00 : 00. Le time code est croissant et continu régulièrement jusqu'à la fin de l'enregistrement. Il ne doit pas présenter de discontinuité, de rupture, ni de saute. La cohérence LTC* et VITC* doit être maintenue tout au long de l'enregistrement.

NORMES TECHNIQUES TV LOCALES	Time code début	Time code fin	Durée
Mire de barres +1KHz piste 1 et 2 à -18 Dbfs	09 59 00 00	10 00 00 00	1'
Noir + Silence	00 10 00 00	00 10 30 00	30"
Panneau d'identification	00 10 30 00	00 10 45 00	15"
silence	00 10 45 00	10 00 50 00	5"
Décompte et début Programme	10 00 50 00	10 01 00 00	
Noir codé et silence de 30 secondes minimum après le programme			

POUR TOUTES LES CHAINES DE TELEVISION

Etiquetage :

- Identification du prestataire et du producteur
- Titre et sous-titre du programme
- L'affectation des pistes audio et la nature de la modulation
- La durée du programme

Feuille d'identification technique :

Cette feuille doit se trouver dans le boîtier et indiquer

- L'identification du prestataire (laboratoire)
- Les codes des instants caractéristiques de la bande
- Le support d'origine (master, copie format)
- Les défauts présents sur l'original
- Les time code de début et de fin du programme enregistré.

CONDITIONS DE DIFFUSION :

Une cassette BETACAM (DVCAM pour TV7 Bordeaux) par film, chaque cassette doit être accompagnée de l'accord et du numéro BVP*.

Délai impératif de réception des cassettes à LAGARDERE ACTIVE PUBLICITE

4 jours ouvrables avant la date de démarrage.

LAGARDERE ACTIVE PUBLICITE ne pourra être responsable des incidents de diffusion si les conditions indiquées ne sont pas respectées.

SECTEURS INTERDITS A LA PUBLICITE TELEVISUELLE :

- Le secteur de l'alcool et du tabac: Loi EVIN n°91-32 du 10 janvier 1991
- Le secteur santé : les médicaments remboursés par la sécurité sociale
- Les armes à feu
- Le secteur de l'emploi : offres et demandes d'emplois
- Les professions juridiques

ADRESSE DE LIVRAISON

Lagardere Active Publicité

Service Diffusion

Département TV

28, rue François 1^{er}

75008 PARIS